



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA POLYVALENTE LAVIGNE TENUE LE 17 décembre 2018

1. Ouverture de la séance

M. Karim Adjaïlia déclare la séance ouverte. Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h 38.

2. Vérification des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Ève Gamache (parent)
- Éric Giroux (parent)
- Sophie Lalonde (parent)
- Alexandre Hudon (enseignant)
- Isabelle Mayer (personnel de soutien)
- Judith Perron (personnel professionnel)
- Marie-Ève Kingsbury (présidente de l'école)
- Krystale Bissonette (ministre du Conseil étudiant)
- Isabelle Blais (parent)
- Mélissa Blais (parent)
- Karine Legault (parent)
- Isabelle St-Jacques (parent)
- Mélanie Bouchard (enseignante)
- Daniel Legault (enseignant)
- Jacinthe Charbonneau (parent)
- Nathalie Ladouceur (enseignante)
- Karim Adjaïlia (directeur)

Étaient absents :

- Tanya Lepage (enseignante)
- Stéphanie Savard (enseignant)

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2018*;
5. Parole à l'assemblée;
6. Correspondance;
7. Mot de la présidence;
8. Mot de la direction;
9. Information;
 - 9.1 Palmarès*
 - 9.2 Directives du ministre sur la gratuité scolaire*
 - 9.3 Lettre *Les jeunes et l'internet**
 - 9.4 Lab Finances*
 - 9.5 Activités internes*

10. Point (s) pour consultation;
10.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement*.
11. Point (s) pour approbation :
11.1 Activités externes*;
11.2 Maquettes*;
12. Point (s) pour adoption;
13. Varia

EPL-18-19
015

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur appuyé par M. Alexandre Hudon que l'ordre du jour soit adopté.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 12 novembre 2018

EPL-18-19
016

Il est proposé par M. Éric Giroux et appuyé par Mme Nathalie Ladouceur que le procès-verbal du 12 novembre 2018 soit adopté.

5. Parole à l'assemblée

Mesdames les commissaires Martine Renaud et Manon Villeneuve sont présentes.

6. Correspondance

Sans objet

7. Mot de la présidence

Mme Sophie Lalonde souhaite de joyeuses fêtes à tous.

8. Mot de la direction

Sans objet

9. Information

9.1 Palmarès

Voir les documents. Actuellement, la polyvalente Lavigne est à ½ point de la moyenne nationale et dire que nous sommes une école avec un indice de milieu socio-économique 10 (le plus bas). Depuis les trois dernières années, on constate une nette amélioration dans nos résultats.

9.2 Directives du ministre sur la gratuité scolaire

Voir le document. Récemment, les directives du ministre concernant les frais chargés aux parents sont rendues publiques. Comme constatée, la gratuité doit s'appliquer à toute activité qui se déroule au sein du cadre horaire habituel.

9.3 Lettre *Les jeunes et l'internet*

Voir le document. À titre préventif, une lettre de la Sureté du Québec a été envoyée aux parents par courriel. Une lettre sera également lue aux élèves par les enseignants.

9.4 Lab Finances

Voir le document. C'est un projet qui offre l'opportunité à nos élèves de développer le sens de la responsabilité et du partage. Ils auront l'occasion de participer à un CA et financer des activités communautaires.

9.5 Activités internes

Le comité est informé des projets d'activités internes.

10. Point pour consultation

Conformément à l'article 79 et 96.8 de la LIP, le conseil d'établissement a été consulté en ce qui concerne les critères de sélection d'une direction d'établissement.

Critères de sélection d'une direction d'établissement.

Les deux critères choisis sont :

- Gestion des services éducatifs de l'établissement;
- Gestion des ressources humaines de l'établissement;
 - *Il est important que la personne en poste connaisse la réalité de la région ainsi que ses problématiques.*

11. Point pour approbation

11.1 Activités externes :

Conformément à l'article 87 de la LIP, le conseil d'établissement approuve les activités externes.

Les activités #057 et #064 sont approuvées.

Il est proposé par M. Éric Giroux et appuyé par Mme Nathalie Ladouceur que les projets d'activités soient approuvés.

11.2 Maquettes

Conformément à l'article 86 de la LIP, le conseil d'établissement approuve les maquettes.

On se demande s'il serait pertinent que les enseignants et les enseignantes du primaire nous recommandent les élèves qui devraient être en anglais enrichi. Les cours d'éducation physique et d'arts plastiques pour les élèves en VOIE sont des codes réguliers comparativement aux autres cours. De plus, pour cette clientèle, la modification sera appliquée au besoin de l'élève et non de façon généralisée à toute la clientèle.

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par M. Éric Giroux que les maquettes soient approuvées.

12. Point (s) pour adoption

Sans objet

EPL-18-19
017

EPL-18-19
018

13. Varia

- **Ajout d'un point récurant à l'ordre du jour pour le comité-élève.**

- **Sécurité à l'avant de l'école :**

Une élève a été happée cette année. Que doit-on faire? Il est vrai que c'est une route provinciale, la ville n'a donc aucun pouvoir. On se demande si un brigadier ne serait pas une solution.

- **Activités des fêtes**

Krystale Bissonnette et Marie-Ève Kingsbury expliquent les activités qui se tiendront lors de la dernière semaine d'école.

- **Examens bloqués**

Lors de l'examen bloqué de lundi, on se demande pourquoi certains élèves avaient seulement 30 minutes pour dîner. Aurait-on pu annuler la 3^e période afin qu'ils puissent manger convenablement? Pourquoi un enseignant a donné un examen en après-midi lorsque les élèves en avaient déjà eu un en avant-midi.

- **Élèves ayant le 1/3 du temps de plus pour un examen**

Pourrait-on laisser les élèves manger un fromage ou une barre tendre lorsqu'un examen à une durée de plus de 3 hres? Certains élèves ont de la difficulté à se concentrer. Rien ne l'interdit, il y aura donc une note sur les feuilles de préparation d'examen à cet effet. Pourrait-on également faire commencer les élèves plus tôt lorsque deux examens ont lieu la même journée? Le directeur répond qu'il y a une possibilité, mais le problème est le transport.

- **Élèves absents vs parents avisés**

Quelles sont les démarches lorsqu'un enfant fait l'école buissonnière. Les secrétaires de niveau regardent dans GPI si un crochet d'absence est mis pour l'enfant. Si oui, elles appellent les parents. Par contre si l'enseignant ou l'enseignante ne met pas de crochet d'absence, il est impossible de le savoir. Il faudrait également que les parents valident leur numéro de téléphone, car certains sont erronés.

14. Levée de l'assemblée

EPL-18-19
019

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 10.

Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par M. Éric Giroux que la levée de l'assemblée soit levée.

Présidente

Secrétaire